



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Mars 2024

Synthèse bimestrielle au 1^{er} mars 2024

Un début d'année contrasté

Le mois de janvier présente de très faibles précipitations. La deuxième quinzaine de février inverse la tendance avec des précipitations conséquentes. Le rapport à la normale du cumul des précipitations est globalement déficitaire en janvier et excédentaire en février. Le constat est le même pour les pluies efficaces, nettement plus abondantes sur l'extrême sud-ouest du bassin. Un assèchement des sols est visible sur les cartes du mois de janvier. Une ré-humidification est observée en février avec des sols humides à l'ouest et proche de la normale à l'est. L'enneigement absent en janvier, apparaît plus conséquent en février mais toujours insuffisant. Les débits des cours d'eau se sont maintenus à des niveaux convenables. Cependant, l'hydraulicité s'est dégradée en janvier, puis légèrement améliorée en février. Les retenues présentent globalement un taux de remplissage acceptable sauf pour le sous-bassin de la Garonne dont le taux de remplissage n'atteint pas les 50 % au 1^{er} mars 2024. Après une baisse en janvier, le niveau des nappes dans le bassin Adour-Garonne reste modérément haut. Aucun arrêté de restriction n'est en cours sur le bassin-versant Adour-Garonne.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	12
Précipitations mensuelles.....	3	Hydraulicité.....	14
Rapport aux normales des précipitations.....	5	Débits.....	16
Pluies efficaces.....	7	Réserves en eau.....	19
Indicateur d'humidité des sols.....	9	Niveau des eaux souterraines.....	21
Enneigement.....	11	Arrêtés de restriction.....	22
		Glossaire.....	23



Le mois de janvier 2024 a été particulièrement sec, bien en dessous des normales. Le mois de février a été plus humide avec des cumuls allant de 50 à 200 mm de précipitations sur l'ensemble du territoire. Très localement, le long des Pyrénées Béarnaises, les cumuls ont atteint 300 mm.

Dans le même sens, le cumul des pluies efficaces est moins important en janvier qu'en février. Au 1^{er} mars, elles sont inégalement réparties.

Les sols se sont asséchés en début d'année pour atteindre un état autour de la normale. Les précipitations de février ont permis une ré-humidification pour atteindre des niveaux modérément humide à extrêmement humide.

L'enneigement quasi nul au 1^{er} février a nettement augmenté à partir du 20 février. Il reste tout de même très faible.

Les débits se sont maintenus au dessus des débits objectifs durant toute la période de janvier – février.

L'hydraulicité s'est nettement dégradée en janvier, une légère amélioration est visible en février.

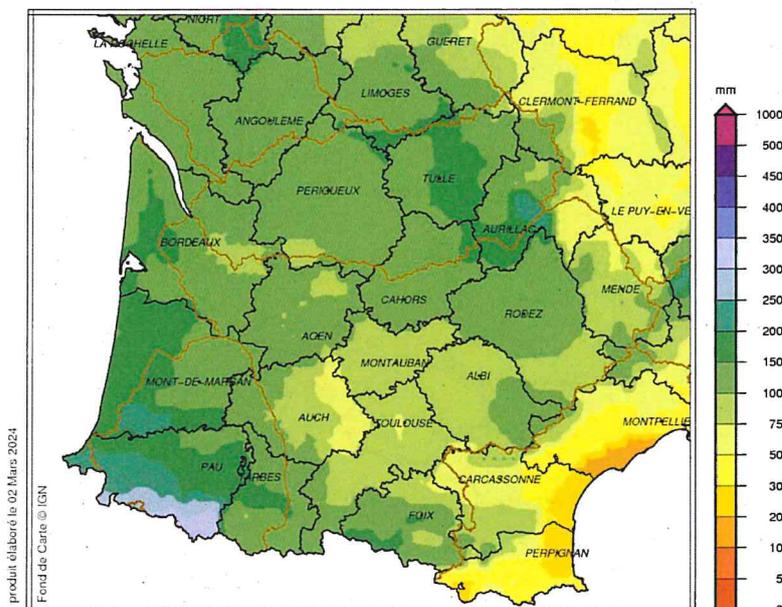
Les retenues continuent leurs recharges avec des taux de remplissage à 90 % pour l'ensemble des sous-bassin versant, sauf celui de la Garonne dont le taux n'est que de 48,5 %. Cette situation est préoccupante pour la campagne de soutien d'étiage à venir.

Le niveau des nappes dans le bassin Adour-Garonne reste modérément haut, au bénéfice d'une recharge excédentaire grâce aux précipitations de fin 2023. Seul point de vigilance persistant, le niveau du système karstique du Cernon (Aveyron), qui reste bas.

Au 1^{er} mars aucun arrêté de restriction n'est en cours sur le bassin Adour-Garonne.



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Février 2024



Précipitations de février 2024

Après des débuts secs, les précipitations se font plus fréquentes sous la forme de perturbations successives dès la seconde semaine de février.

À partir de la fin février, de fortes pluies se produisent dans les Pyrénées et provoquent un regain net du manteau neigeux qui reste tout de même généralement sous les normales saisonnières.

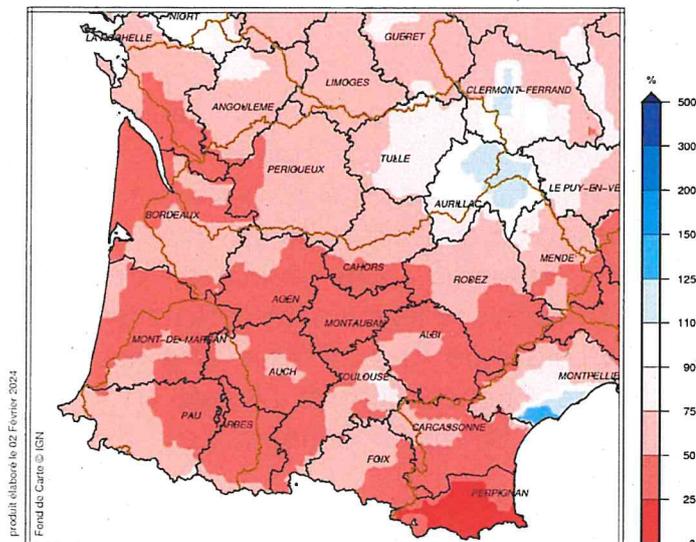
Ainsi il pleut entre 50 et 100 mm sur l'est du bassin, 100 et 200 mm sur l'ouest du bassin et jusqu'à 300 mm le long du relief béarnais.

Rapport aux normales des précipitations

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Janvier 2024

Rapport à la normale des précipitations de janvier 2024

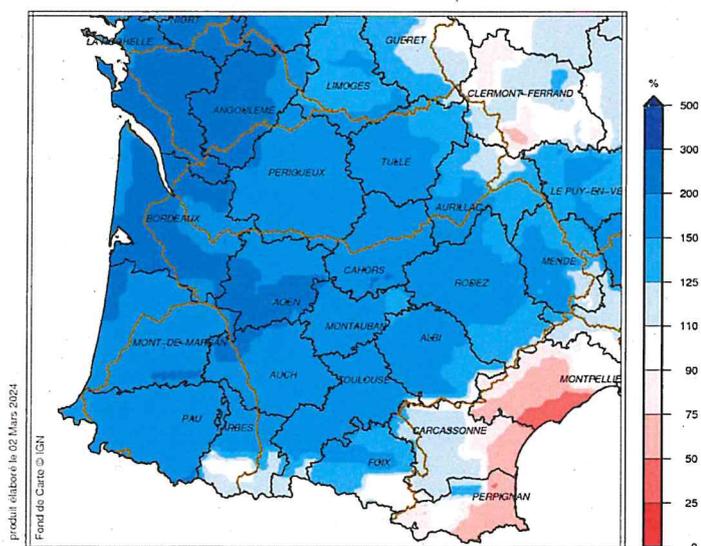
Le rapport à la normale des cumuls des précipitations du mois de janvier est globalement très déficitaire. Seul le Cantal est proche de la normale à légèrement excédentaire. Le déficit global est compris entre 25 et 75 %.



Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Février 2024

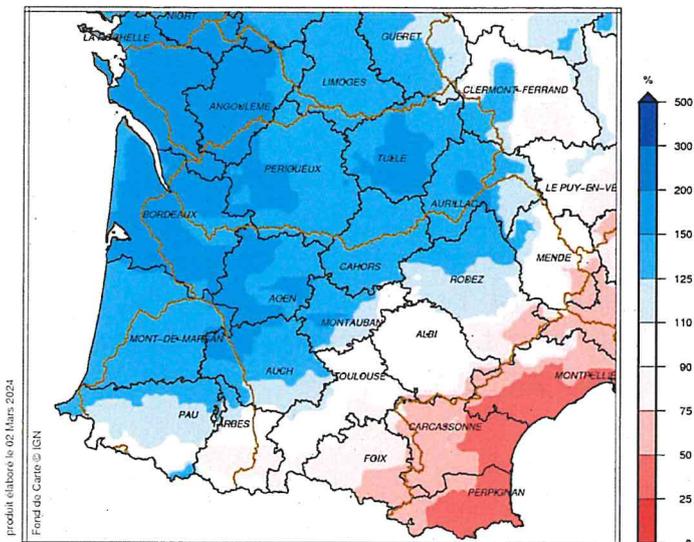
Rapport à la normale des précipitations de février 2024

Les forts cumuls constatés améliorent le rapport à la normale du cumul des précipitations de février. Ce rapport est excédentaire sur l'ensemble du bassin. Le nord-ouest présente un excédant allant jusqu'à 200 %.



Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations
Année hydrologique

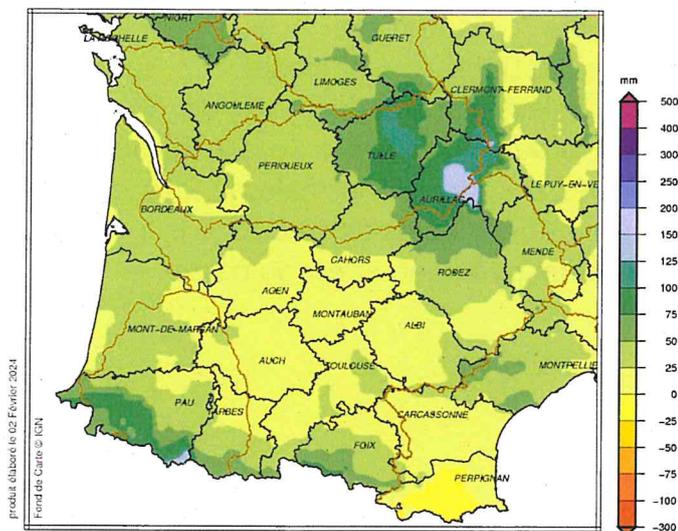
Rapport à la normale des précipitations de septembre 2023 à février 2024



Depuis le début de l'année hydrologique, les pluies sont excédentaires de 25 à 50 % au nord-ouest d'un axe Tarbes-Rodez. Au sud, ces dernières sont proches des normales voire légèrement déficitaires (de l'ordre de 10 à 25 %) le long des Hautes-Pyrénées jusqu'à l'Ariège ainsi que sur le relief bordant l'est du bassin.

Pluies efficaces de janvier 2024

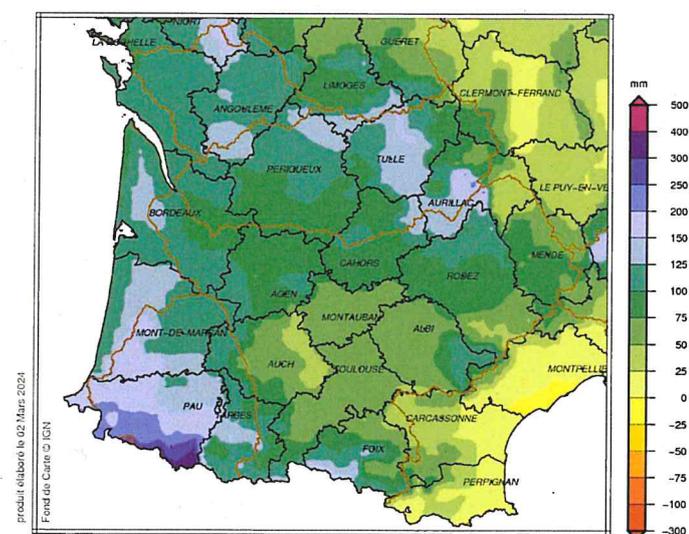
Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Janvier 2024



Les précipitations efficaces pour ce mois de janvier ne dépassent pas 25 mm sur le Midi-Toulousain. Sur le reste du bassin elles sont un peu plus importantes et sont comprises entre 25 et 50 mm. Enfin, sur les reliefs elles sont plus élevées : proches de 100 mm sur les Pyrénées-Atlantiques, dépassent ce seuil sur la Corrèze et atteignent plus de 150 mm sur les reliefs du Cantal.

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Février 2024

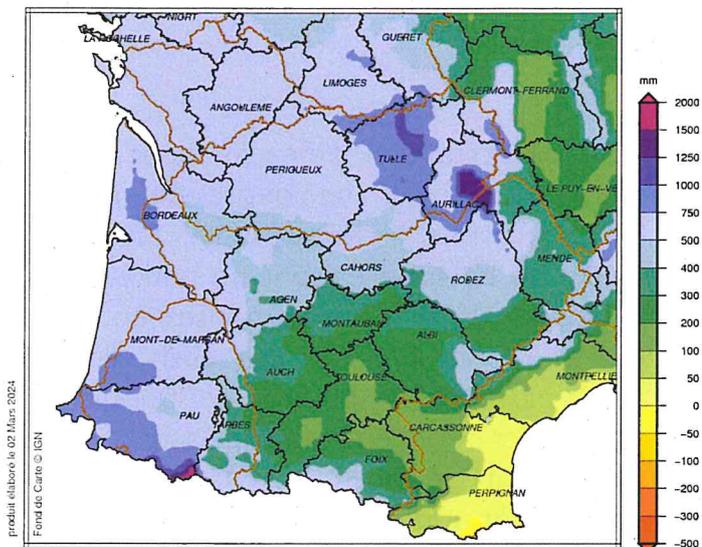
Pluies efficaces de février 2024



Les précipitations efficaces de ce mois de février peinent à dépasser les 75/100 mm sur le centre-est du Midi-Toulousain. Sur la Nouvelle-Aquitaine et le relief pyrénéen en général, elles atteignent les 100 à 150 mm et jusqu'à 200/400 mm le long du Béarn.

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Septembre 2023 à Février 2024

Pluies efficaces de septembre 2023 à février 2024

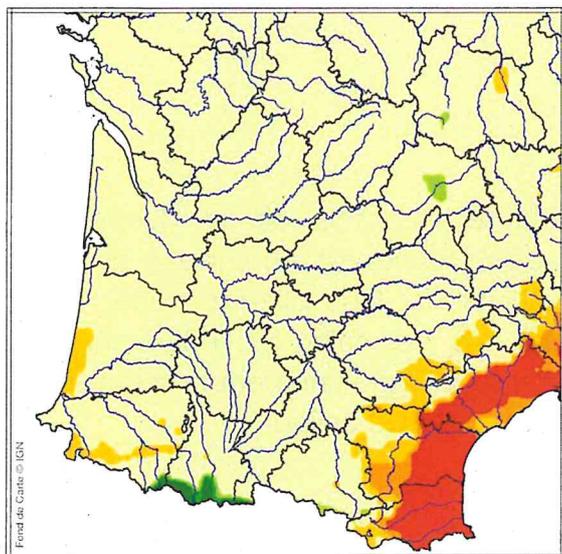


Depuis septembre 2023, les précipitations efficaces sont généralement excédentaires de 50 à 100 % au nord-ouest d'un axe Tarbes-Rodez, autour des normales le long de l'axe et déficitaires de 10 à 25 % le long du relief pyrénéen et est du bassin.

Indicateur d'humidité des sols

Indicateur d'humidité des sols pour la 3^{ème} décennie de janvier 2024

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Janvier 2024 – décennie 3

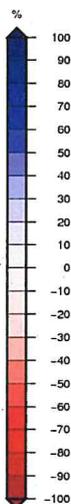
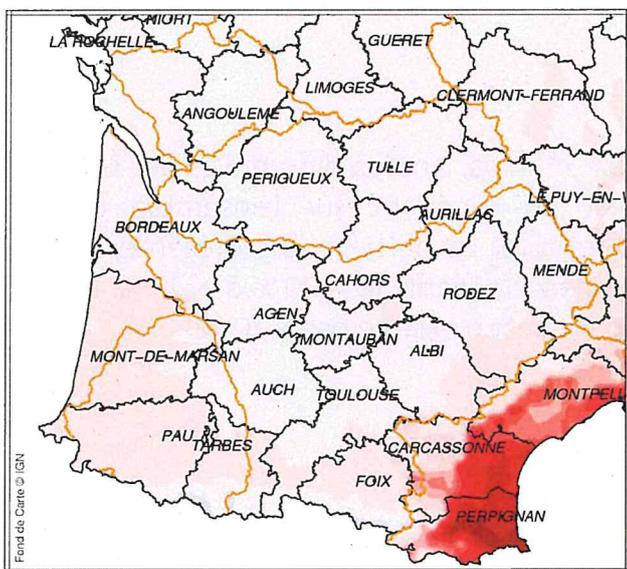


Après une période pluvieuse à partir de mi-octobre, le temps est devenu de manière générale plus sec à partir de mi-décembre.

L'humidité des sols qui était alors au plus haut a entamé une baisse : au premier février, elle se situe autour de la normale sur l'ensemble du bassin.

Bassin Adour Garonne
Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols
le 1^{er} Février 2024

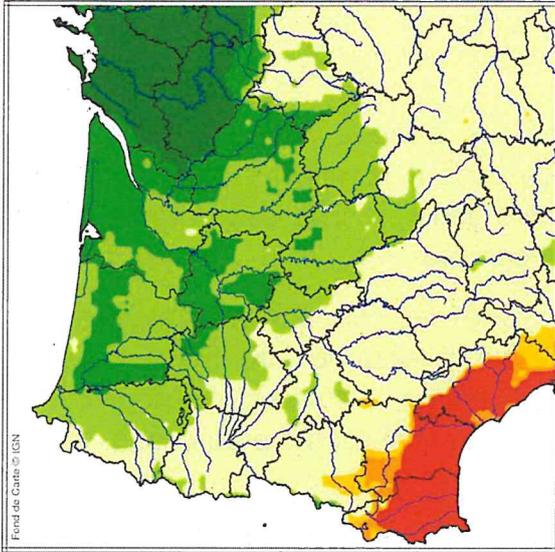
Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} février 2024



L'indice d'humidité des sols du mois de janvier est proche de la normale sur la globalité du territoire. Certains secteurs sont en déficit (jusqu'à -30%).

Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décennie de février 2024

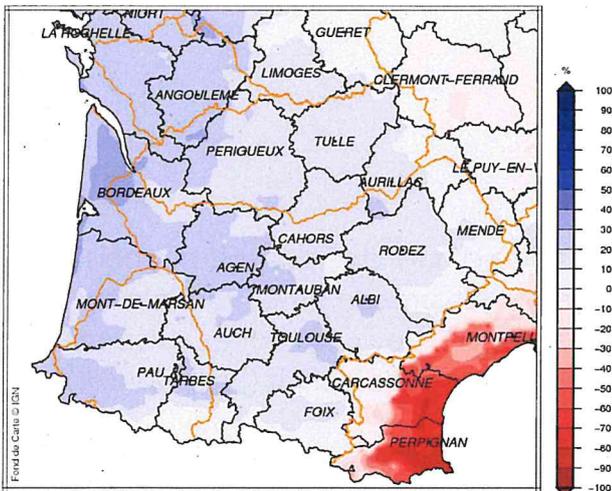
Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Février 2024 – décennie 3



L'humidité des sols de la dernière décennie de février est à un niveau élevé record sur la Nouvelle-Aquitaine et autour des normales sur l'Occitanie. Les sols se sont globalement humidifiés sur l'ensemble du bassin.

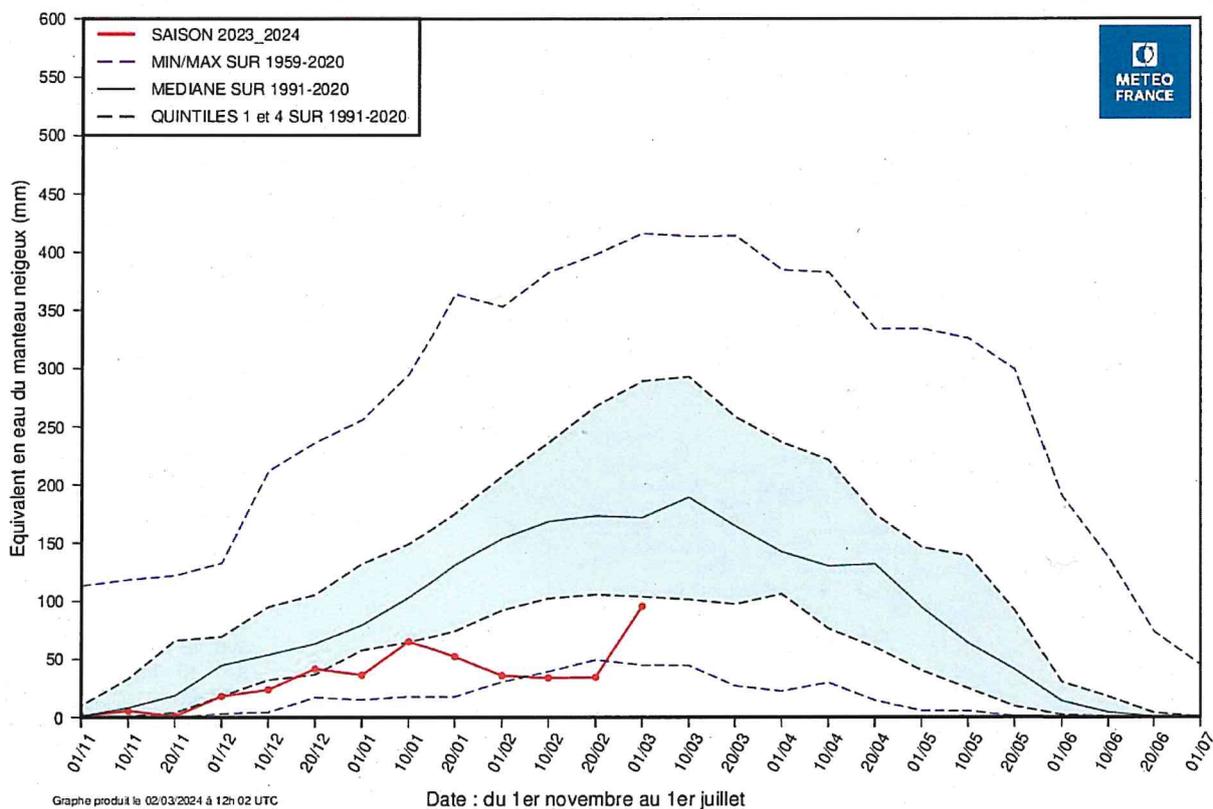
Bassin Adour Garonne
Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols
le 1 Mars 2024

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er mars 2024



Au 1^{er} mars, l'indice d'humidité des sols est en excédant sur l'ensemble du territoire. La partie ouest présente un excédant allant de + 20 % à + 40 %. La partie est n'excède pas + 20 %.

**EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2)
PYRENEES (Altitude > 1000 m.)**



Les précipitations du mois de février ont nettement amélioré l'équivalent en eau du manteau neigeux, passant de 30 à 90 mm. Cependant, la situation du début d'année est sous les minimums connus depuis 1959.

La situation au 1^{er} mars reste tout de même critique avec un enneigement sous le quintile minimum.

Janvier 2024

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Nota :

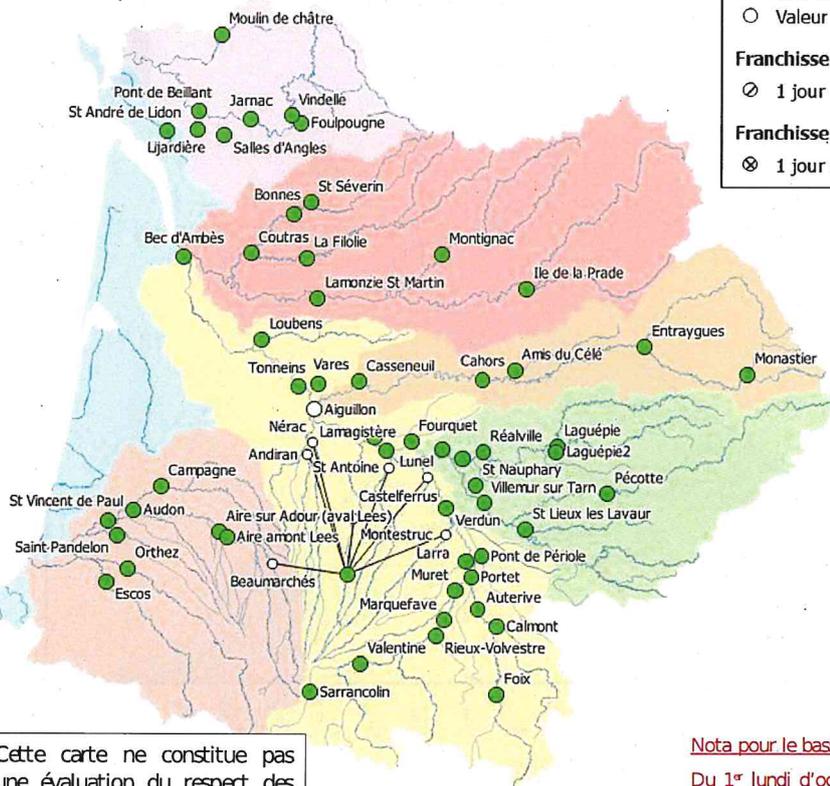
Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens des indicateurs du SDAGE.

Parmi les indicateurs du SDAGE, le respect du DOE est analysé par comparaison du DOE avec le QMNA et par comparaison de 80 % du DOE avec le plus faible débit moyen sur 10 jours (VCN10). Ces indicateurs sont évalués après la fin de chaque campagne.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).



Au 1^{er} février, l'ensemble des points nodaux est resté au-dessus du DOE durant tout le mois de janvier. La situation reste toutefois fragile.

Février 2024

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Nota :

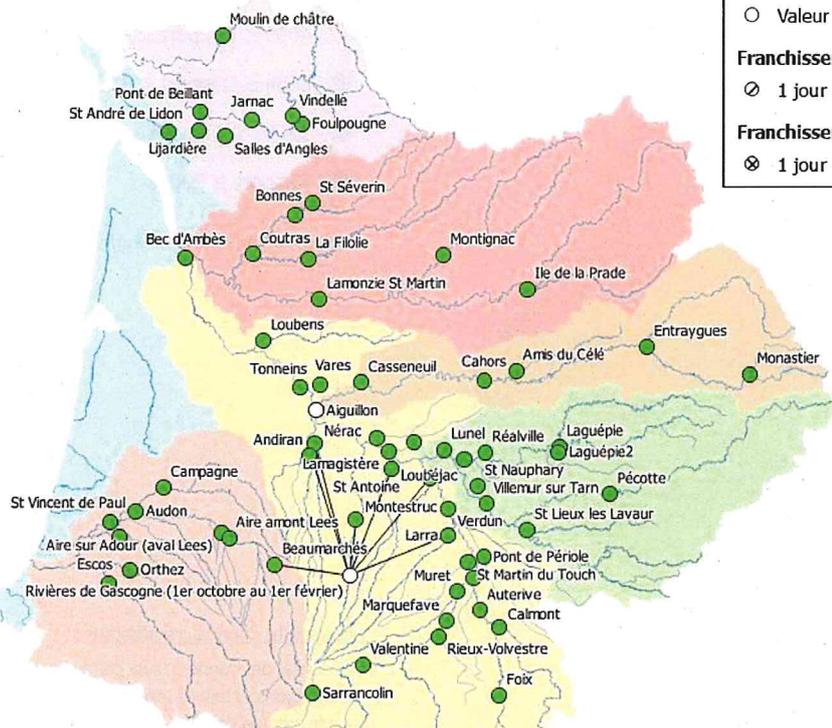
Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens des indicateurs du SDAGE.

Parmi les indicateurs du SDAGE, le respect du DOE est analysé par comparaison du DOE avec le QMNA et par comparaison de 80 % du DOE avec le plus faible débit moyen sur 10 jours (VCN10). Ces indicateurs sont évalués après la fin de chaque campagne.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

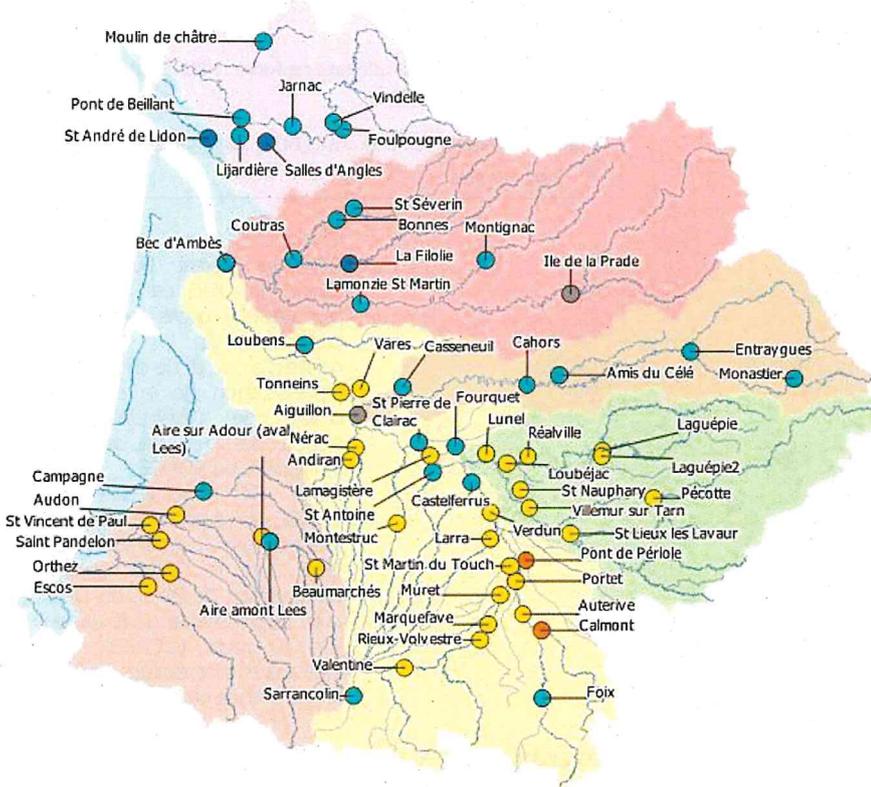


Au 1^{er} mars, la situation des débits s'est maintenue, aucun cours d'eau n'est passé sous le DOE durant le mois de février. La situation reste à surveiller.

Janvier 2024

- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%

Source : www.hydro.eaufrance.fr



Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

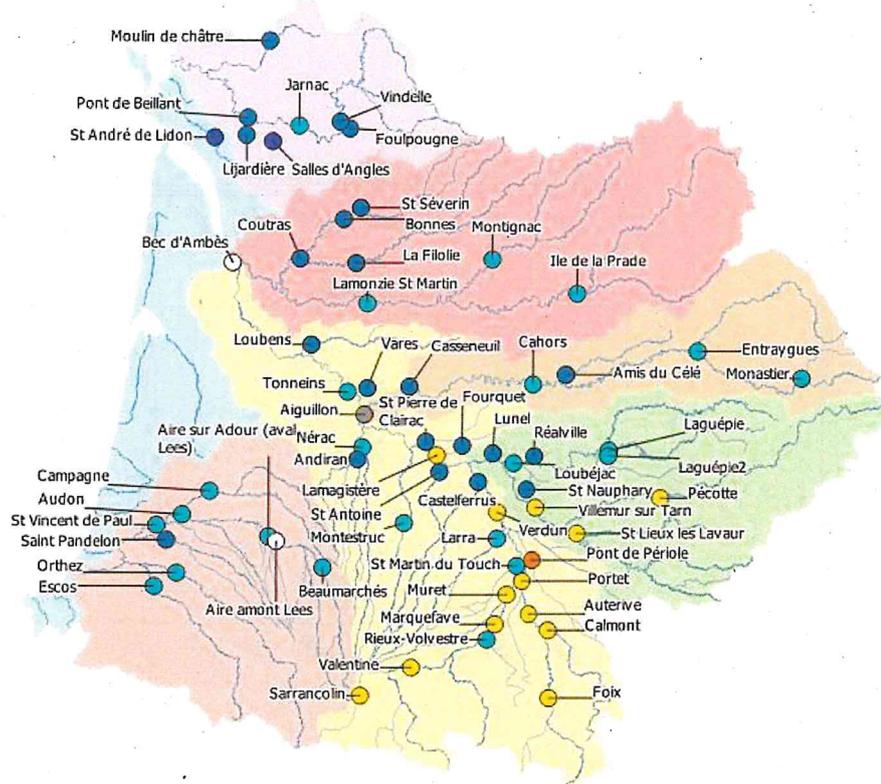
L'hydraullicité des points nodaux du bassin c'est dégradée sur l'ensemble du territoire. Plus particulièrement pour les sous bassin versant Adour, Garonne (aval) et Tarn-Aveyron. Plus aucune station n'a une hydraullicité supérieure à 200 %, contre 20 en décembre et seulement 3 ont une hydraullicité comprise entre 120 et 200 %, contre 18 en décembre. Logiquement, le nombre de stations avec une hydraullicité comprise entre 40 et 120 % a augmenté (+40 en janvier, soit 56 stations). Les faibles précipitations du mois de janvier peuvent expliquer ce phénomène.

Hydraullicité	Nombre de stations au 1er janvier	Nombre de stations au 1er février	Différence
Inférieur à 20%	0	0	0
Entre 20 et 40%	1	2	1
Entre 40% et 80%	3	31	28
Entre 80% et 120%	13	25	12
Entre 120% et 200%	18	3	-15
Supérieur à 200%	20	0	-20
Absence de données	7	1	-6
Total	62	62	0

Février 2024

- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%

Source : www.hydro.eaufrance.fr



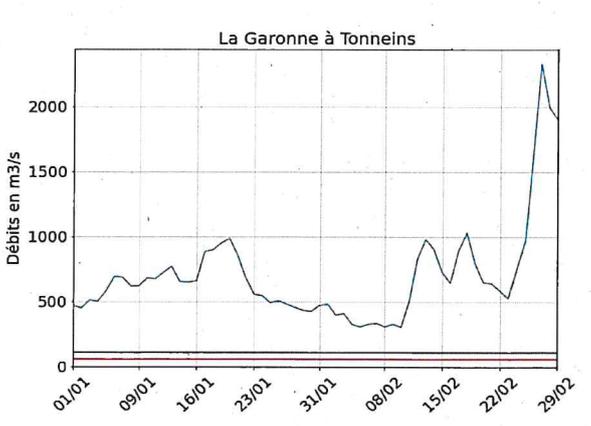
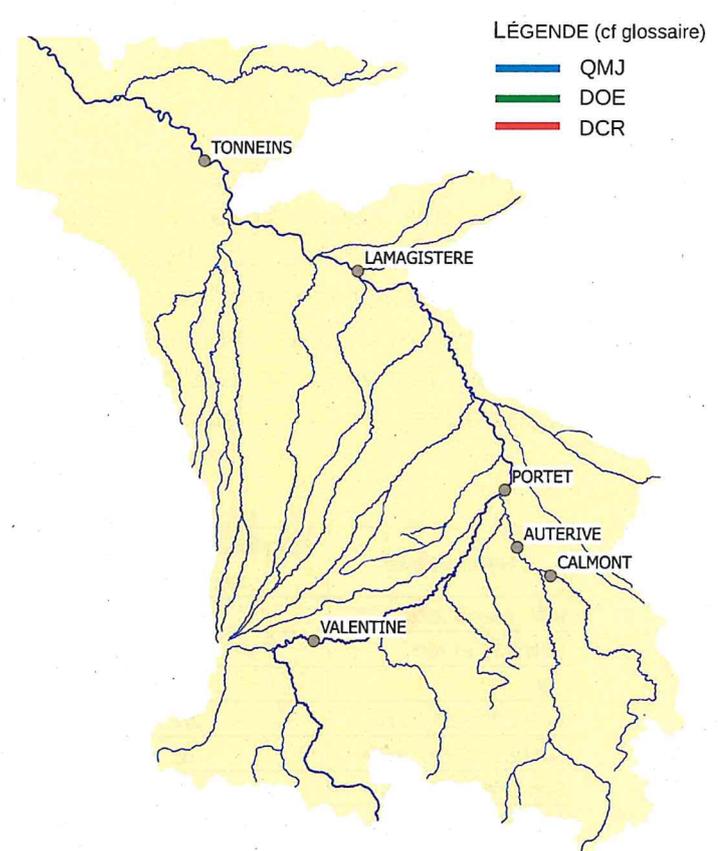
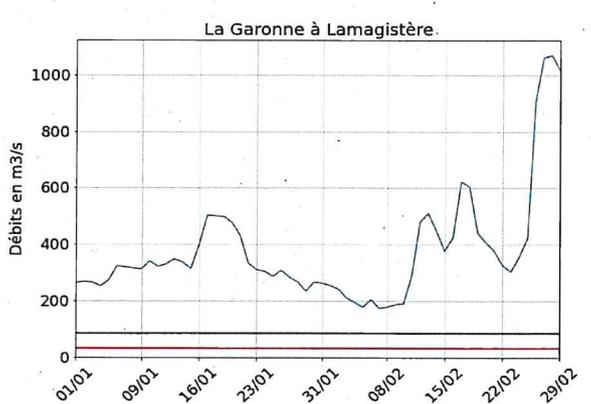
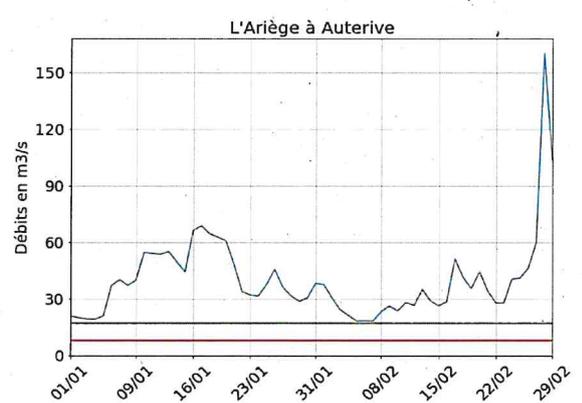
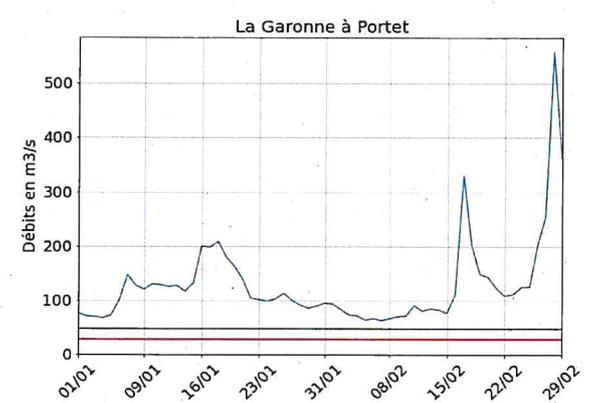
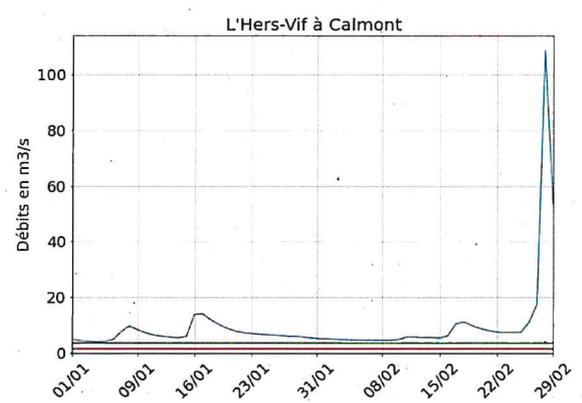
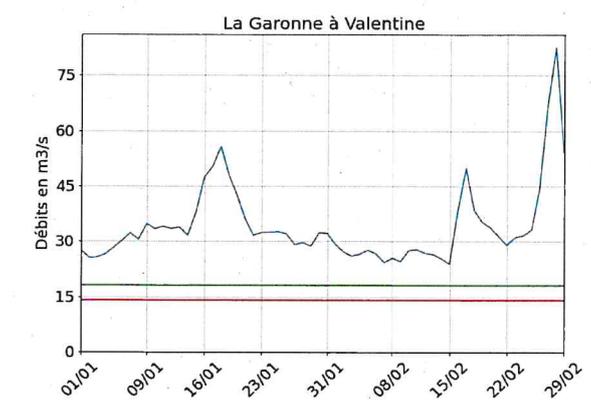
Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

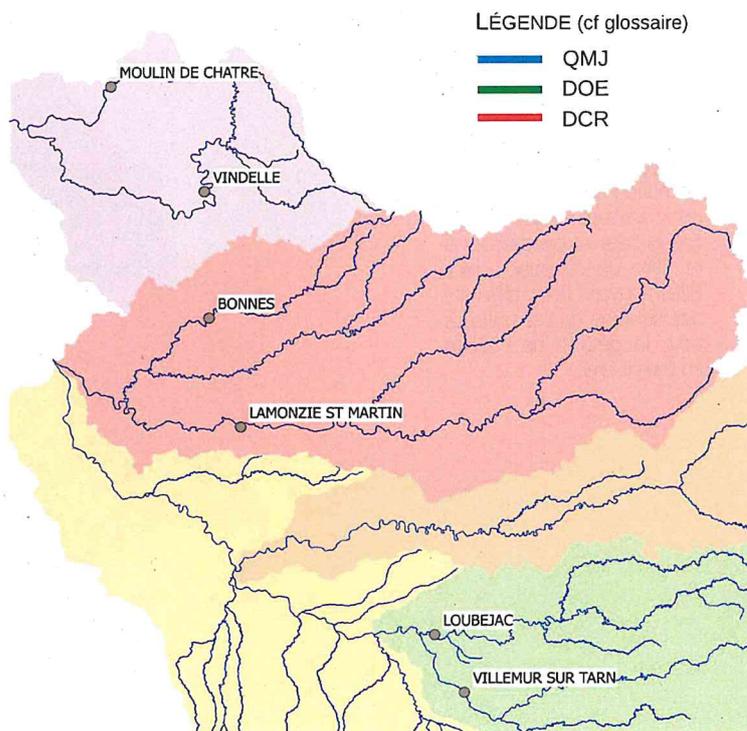
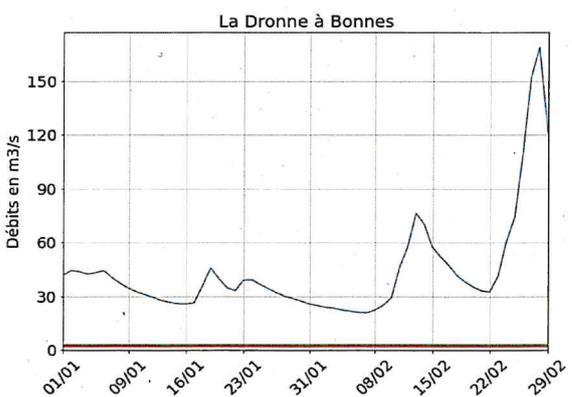
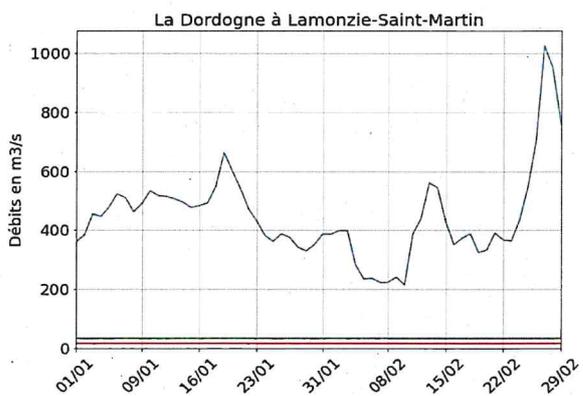
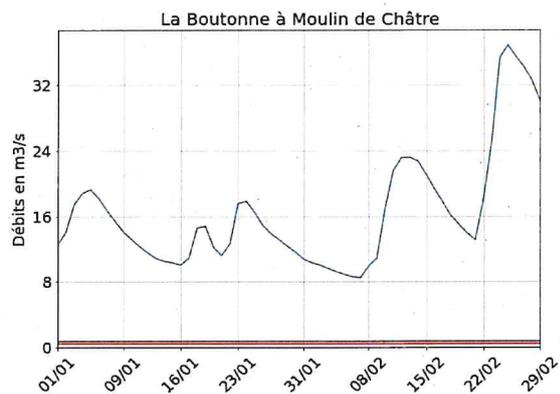
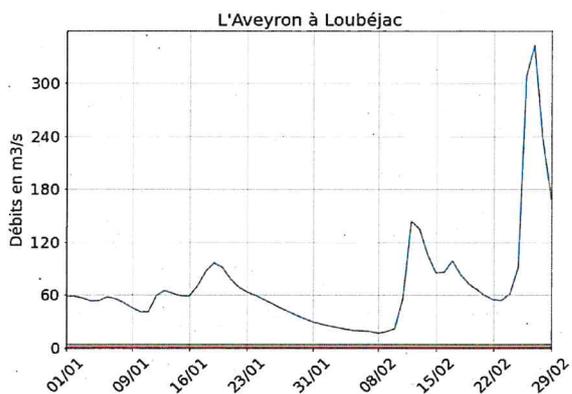
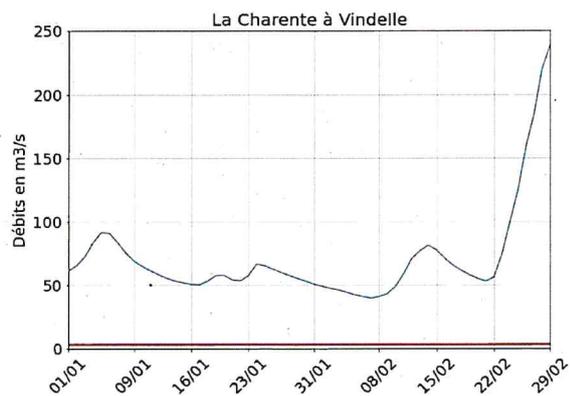
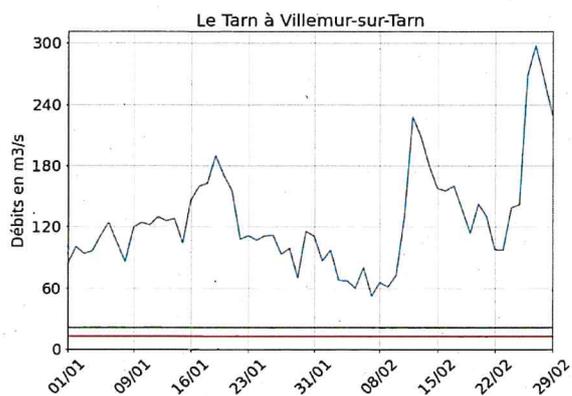
Les précipitations de la fin du mois de février ont légèrement amélioré l'hydraullicité des cours d'eau du bassin Adour-Garonne. Une diminution du nombre de stations avec une hydraullicité comprise entre 40 et 80 % (-18) est visible, avec une augmentation des stations comprises entre 120 et 200 % (+19). La partie amont du sous bassin versant Garonne est la plus dégradée ainsi que le sud du sous bassin Tarn-Aveyron. Ces deux secteurs regroupent l'ensemble des stations les plus dégradées, les 14 comprises entre 20 et 80 %.

Hydraullicité	Nombre de stations au 1er février	Nombre de stations au 1er mars	Différence
Inférieur à 20%	0	0	0
Entre 20 et 40%	2	1	-1
Entre 40% et 80%	31	13	-18
Entre 80% et 120%	25	23	-2
Entre 120% et 200%	3	22	19
Supérieur à 200%	0	2	2
Absence de données	1	1	0
Total	62	62	0

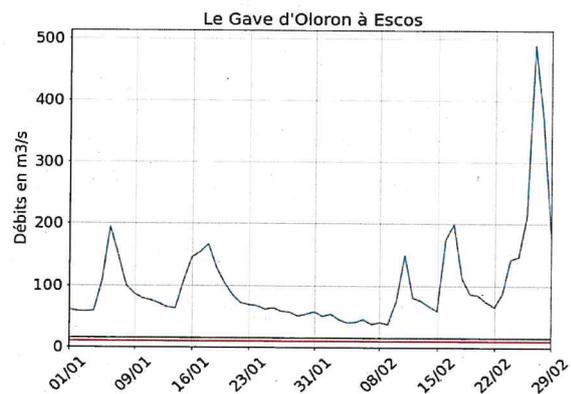
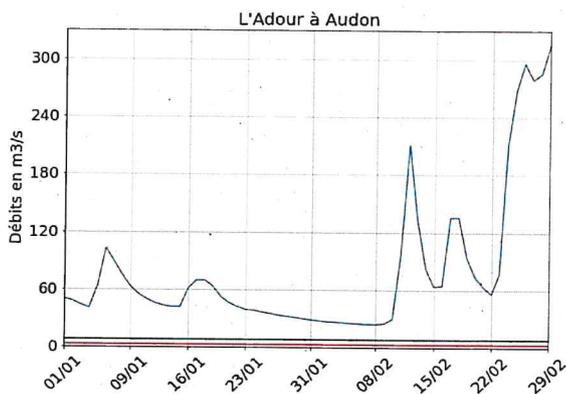
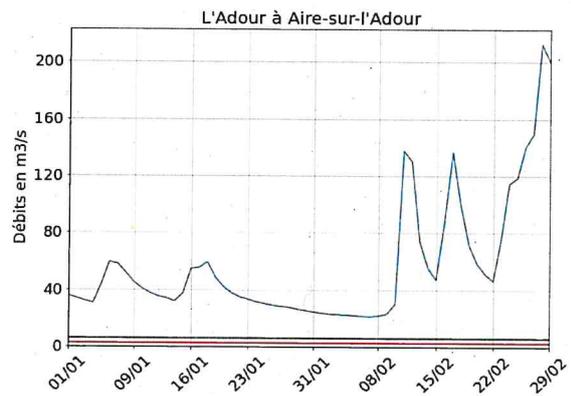
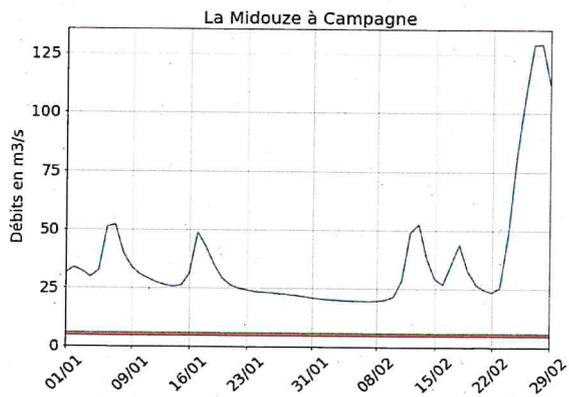
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

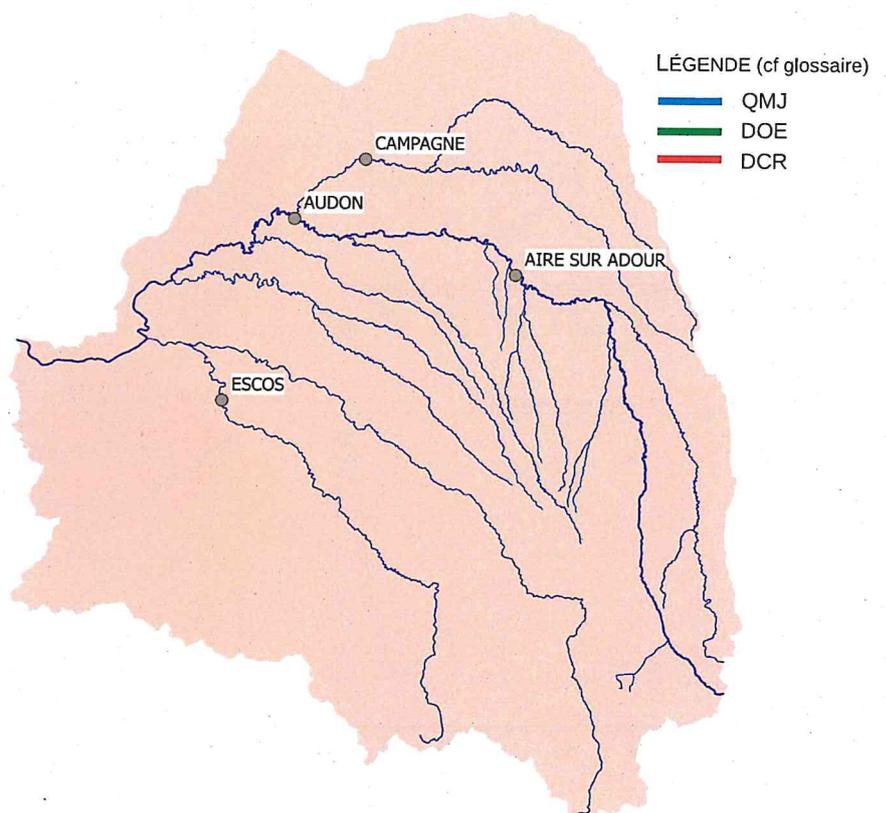


Débits journaliers – Axe Adour

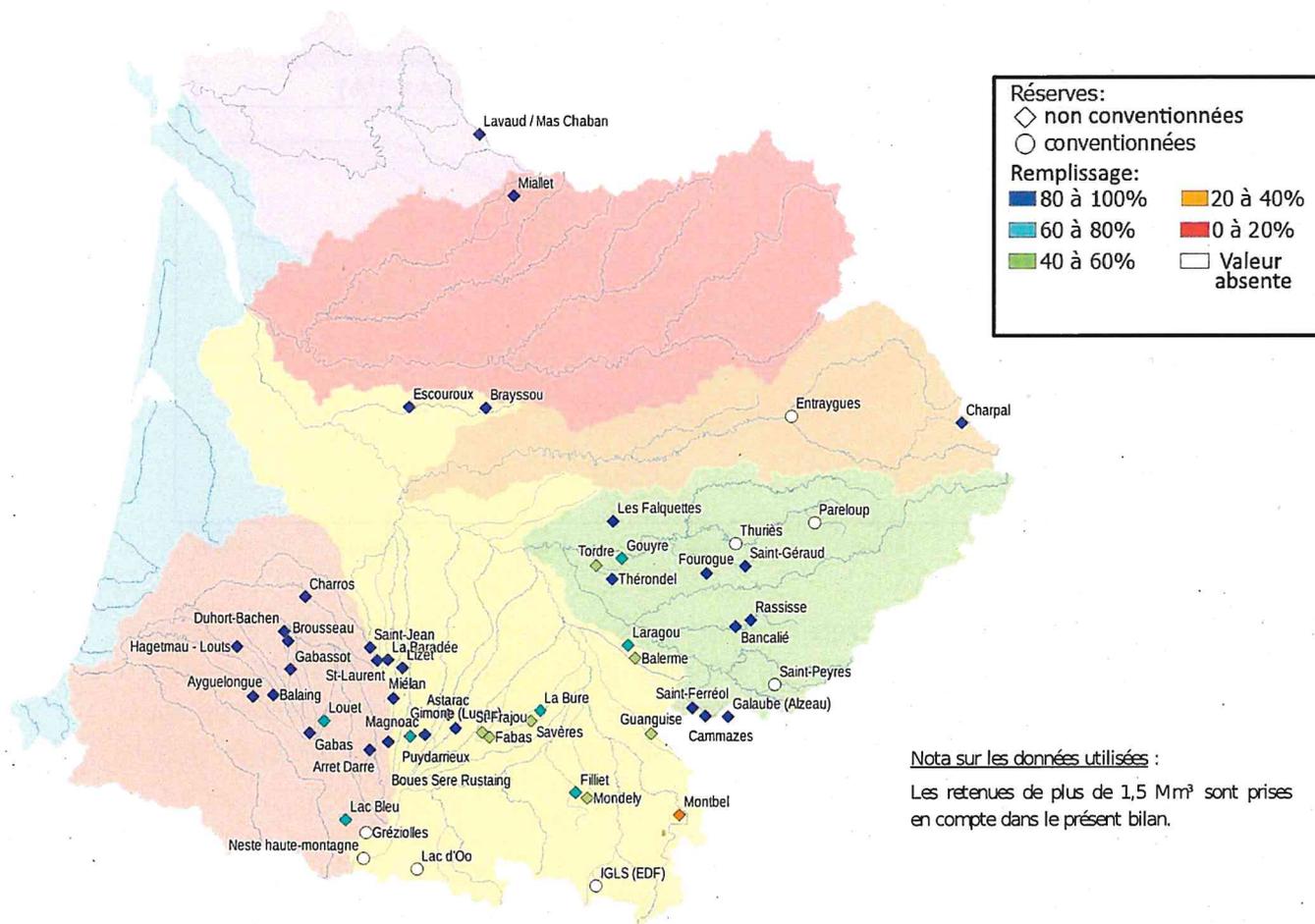


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} mars 2024



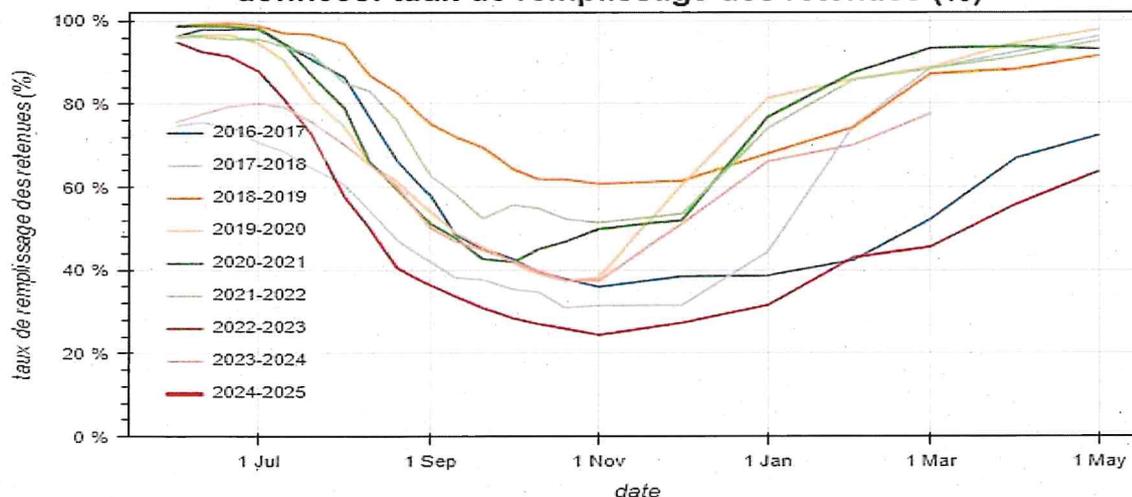
Au 1^{er} mars, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées (retenues non dédiées à l'hydroélectricité) est de 77,7 % (soit 302,50 Mm³), contre 45,6 % à la même période en 2023. Au 1^{er} janvier 2024, ce taux était de 66,1%. Les réserves ont vu leur niveau augmenter avec une hausse de presque 11 %.

Une partie des retenues (22 sur 47) a un taux de remplissage à 100 %. 17 ont un remplissage compris en 80 et 99,9 % et 9, un remplissage inférieur à 50 %. Le sous-bassin de la Garonne est le plus en difficulté avec seulement 43 % de remplissage global.

Au 1^{er} mars, les conventionnements dédiés au soutien d'étiage des réserves hydroélectriques n'ont pas débuté.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} février 2024 et au 1^{er} mars 2024

Bassin Adour-Garonne - ouvrages hors convention données: taux de remplissage des retenues (%)



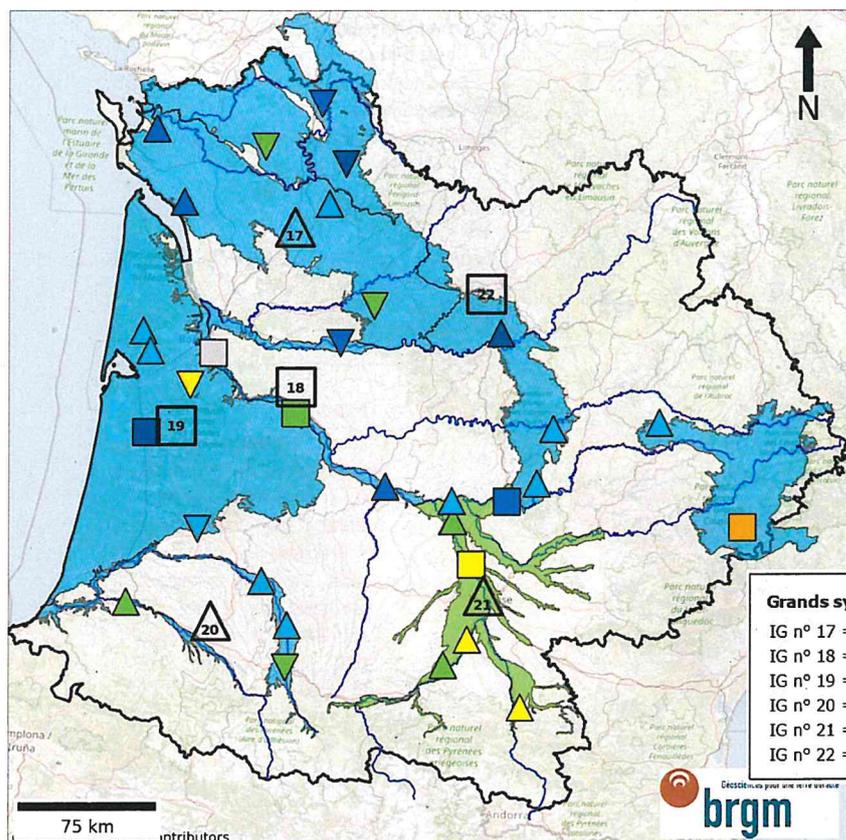
Depuis le 1^{er} novembre, les retenues hors convention du bassin Adour-Garonne ont entamé leur recharge. Le taux de remplissage global est à 77,7 % au 1^{er} mars. En 2023, à la même période, le taux de remplissage était de 45,6 %. À l'échelle de sous-bassins-versants, tous les secteurs sont au-dessus de 90 % de remplissage sauf la Garonne qui est à 48,5 %.

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1 ^{er} mars 2024 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} mars 2023 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} février 2024 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} février 2023 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} janvier 2024 (%)
Adour	91,5%	56,8%	88,4%	54,5%	86,4%
Charente	101,2%	40,4%	97,0%	35,9%	100,5%
Dordogne	101,4%	67,4%	100,4%	63,6%	100,0%
Garonne	48,5%	33,3%	43,0%	31,8%	39,3%
Lot	100,0%	No data	100,0%	No data	100,0%
Système Neste	92,2%	58,7%	80,1%	53,7%	75,4%
Tarn-Aveyron	93,7%	45,6%	80,4%	43,7%	72,0%
Total non conventionné	77,7%	45,6%	70,1%	43,0%	66,1%
Total conventionné					

Février 2024

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».



Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

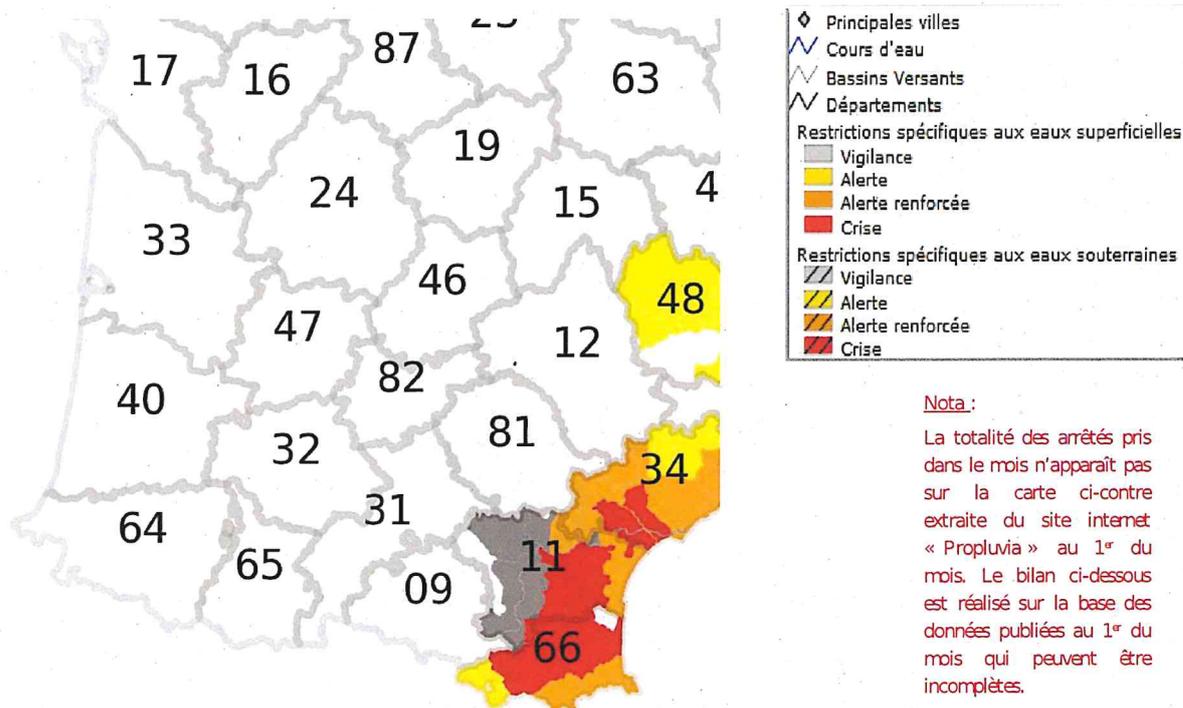
- IG n° 17 = Aquifères calcaires du Crétacé supérieur du Périgord et du bassin angoumois
- IG n° 18 = Nappes alluviales de la Garonne aval et de la Dordogne
- IG n° 19 = Nappe du Plio-Quaternaire aquitain
- IG n° 20 = Aquifères alluviaux de l'Adour et du Gave de Pau
- IG n° 21 = Aquifères alluviaux de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- IG n° 22 = Aquifères calcaires karstifiés du Jurassique moyen et supérieur

Initiée localement en octobre, la recharge des nappes s'est généralisée en novembre et en décembre. Les précipitations particulièrement abondantes sur le bassin début novembre ont notamment contribué à faire remonter les niveaux des nappes.

Si décembre 2023 a été plus conforme à la normale et janvier 2024 particulièrement sec, le mois de février marque un retour à des précipitations supérieures à la normale sur l'ensemble du bassin, particulièrement sur la façade atlantique au nord du bassin d'Arcachon et dans la vallée aval de la Garonne.

Les précipitations de février ont contribué à faire remonter les niveaux sur une grosse moitié (56%) des indicateurs, inversant la tendance de janvier. Toutefois, la baisse se poursuit pour un quart (25%) des indicateurs, contre 18% de niveaux stables en février. La recharge est donc loin d'être aussi généralisée que fin 2023.

Situation au 1^{er} mars 2024



Aucun arrêté de restriction n'est en cours sur le bassin Adour-Garonne.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières

Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

